48e Année - N° 3497. Le N° 0.25 c. PARAIT LE SAMEDI 7 Novembre 1936

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
payables d'avance
Basses-Alpes et départements limitrophes ..... 13 francs.
Autres départements ..... 15 francs.
Etranger ..... 25 francs.
On s'abonne dans tous les Bureaux de — Poste —

Administration et Rédaction : 25, Rue Droite, 25, SISTERON
Téléphone 1.48. R. C. Sisteron 117. C.-C. P. Marseille 156-36.
Fondateur : A. TURIN — Directeur : M.-PASCAL LIEUTIER

— Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus. —
Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, (2e), *et au Bureau du Journal.*

ANNONCES
Judiciaires, (la ligne).....1,50
Réclames, (la ligne) 1,50
Commerciales, (la ligne) 1,50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées, on traite degré à gré.

Daùt o Debas !..

par *Emile ROUX-PARASSAC.*

En haut ou en bas ? telle est la grande question dont on discute à Sisteron. Il s'agit de la nouvelle voie qui doit rendre à la rue médiane sa relative tranquilité, pour la traversée commode et plus rapide de notre charmante cité.

En haut, le cimetière ? en bas, la Durance ? J'opte pour la rivière qui reste symbole de vie, avec le désir de laisser les morts reposer en paix. C'est là simple argument sentimental, il a sa valeur et aussi sa raison.

Je n'entends rien aux Ponts et Chaussées, la route me donna l'occasion de conter son histoire à travers les âges d'en montrer la poésie depuis l'ère où notre ancêtre reconnaissait son chemin à l'empreinte de ses pieds ou aux marques placées à mesure qu'il allait à la manière du Petit Poucet, jusqu'à nos modernes autostrades. Le ciel me préserve donc d'apporter avis de profane et d'ignorant quant à la technique.

Mais j'ai lu, non sans plaisir, le plaidoyer, plein de bon sens et de sens pratique de mon cousin Gallissian. Il aime Sisteron, son pays et comme ceux de sa famille a ses idées originales et son besoin d'être utile aux autres, de servir la chose publique.

D'ailleurs les quatre branches de notre modeste maison ont fourni chacune leur original personnage, sans viser à personnalité : Notre germain Roux-Costadau, ancien député, dont la mère était des Mées, dont le père fut élève de la ferme école de Paillerol, après avoir courageusement parlé durant la guerre veut réformer la République, autant s'attaquer à coups de poing à démolir la forteresse ou le rocher de la Baume. Notre autre germain Roux Emile, bataille depuis trente ans aux confins du Sahara, après avoir cent fois risqué sa vie au Maroc et être des premiers officiers à obtenir la Croix en 1914 ; enfin, l'ainé, votre serviteur, sans gestes exceptionnels, accomplissant seul son ascension, avec sa devise : toujours plus haut et son guide : Dieu, pas de maître.

Cette présentation-parenthèse esquissée revenons au demi-circulaire en projet.

Il est indispensable de céder au progrès, non moins nécessaire d'assagir au mieux ce cheval de plus en plus indompté. C'est en effet pour des chevaux emprisonnés dans des mécaniques, toujours plus pressés que tout se transforme : les écuries en garages, les routes en pistes, les villes en autodromes. Le bon autrefois des rouliers, évoqué de nos jours par la poétique auberge de la Mule Blanche, l'Hôtel de Napoléon, hélas disparu, n'est plus qu'un souvenir. Finie la cinglante chanson des fouets, pour nous assourdir des pétarades et des klaxons, cette horrible cacophonie ; histoire très ancienne, les imposants attelages à hauts colliers, à grelots rivalisant avec les cloches des églises, que dirigeait mon vénéré père de Marseille à Sisteron. Nos belles routes, bordées d'arbres suffisaient au trafic, on n'éprouvait guère besoin de vitesse, à chaque étape son effort mesuré, parce qu'à chaque halte son repos de corps et d'esprit. Tous allaient à pied ou en voiture, chantant, riant, admirant, respirant à l'aise la campagne ; on se serait empoisonné de garnir ses poumons de pétrole, le fumier sent meilleur.

Ne récriminez pas, c'était le bon temps ou l'on continuait d'édifier ou l'on démolissait rien.

A Sisteron, on ne payait pas alors 105 francs, pour trois repas, un potage et une chambre, comme je dus le faire, bien que du pays, voilà trois ans. J'ai conservé cette akaciaire note ! réfléchissant à ce que déboursent les passants étrangers, d'après ce tarif de faveur ! point digéré.

Donc il faudra rectifier la circulation. Le problème mérite attention. Il serait plus aisé s'il existait un actif syndicat d'Initiative, pour ménager les intérêts de tous et contenter chacun. Car, tout de même, bruler Sisteron n'est pas la solution rêvée ; il conviendrait d'obliger à séjourner à Sisteron, au moins à le visiter.

Le tracé d'en haut ne parait pas répondre à ce programme, — il y a raison d'espérer une reprise de tourisme, l'industrie à l'ordre du jour, par conséquent à prendre en considération ce facteur.

Par en haut, le rouleur contemporain, sans rien de l'âme et de la philosophie du roulier, cognera rocs par dessus la dévalade des toits, ne verra qu'une sorte de chaos, se demandant ce qui peut bien dormir dans le labyrinthe escamoté. Rentrant avec la magnifique vue devers La Baume et retrouvant après la rivière, du vice-versa, le voilà croyant à évasion, sans souci de s'arrêter, de regarder.

Autre impression et très favorable s'il longe la Durance, écrasé par les maisons, avec la vision du large devant soi, tout proche l'invitation des portes monumentales s'ouvrant sur les grimpettes. Tiens ! tiens, se dira-t-il, voilà du curieux, si on s'offrait un repit ? Et voilà Sisteron agrippant les sots qui le voudraient ignorer. Je suis tranquille sur la suite, puisque tous seront conquis par notre cité pittoresque, aimable et y demeureront ne fut-ce qu'une journée.

N'oublions pas que ce détour de dégagement doit se doubler d'une route touristique. Dès lors, la Durance a gagné. C'est ce qu'excellemment, en langage clair exprime Gallissian : « je crois, écrit-il, que le touriste trouvant un large boulevard avec stationnement au bas de la ville sera d'autant plus tenté de marquer un arrêt qu'il aura à ses pieds notre belle Durance et devant lui notre majestueux rocher de La Baume... »

Il nous apprend ou rappelle que par le haut, c'est priver de soleil quatre mois durant le parcours *intra-muros*. Ceci reste grave, il ne faut pas que l'étranger puisse supposer un Sisteron dans l'ombre, un Sisteron sans des rayons tout l'an, un Sisteron totalement méridional au voisinage des grandes Alpes. On mentirait à le laisser supposer sans éclatant soleil partout et toujours.

Aux bons Sisteronnais de conclure aux seuls intérêts de tous et pour le renom grandissant de Sisteron. Si Paul Arène vivait encore, il serait de notre avis ; vous allez répondre : avis de poète, de rêveur, comme si tout ne se construisait pas, j'entends le bon, l'utile et le durable, sur l'enseignement de ces pêcheurs de lune, travaillant, à embellir la vie et à finalement guider les vrais progrès.

Je vote donc, si mon humble voix compte pour une, pour le boulevard sur la Durance — Et à bientôt son inauguration.

Conseil Municipal de Sisteron

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique, vendredi soir 30 octobre, sous la présidence de M. Paret Emile, maire. Seize conseillers assistaient à la séance.

Après lecture et approbation du procès-verbal de la précédente séance, le conseil a procédé à l'examen et au vote du budget primitif de la Commune pour l'année 1937 qui s'élève en recettes à 903.084 francs et en dépenses à 896.231 francs présentant un exédent de recettes de 6.853 francs.

Le conseil a ensuite examiné un projet de restauration et aménagement de l'hôpital-hospice de Sisteron et de construction d'un établissement de bains-douches. Le dit projet prévoit la démolition de la partie Est de l'hôpital actuel, c'est à dire du bâtiment en bordure de la route nationale et l'aménagement des services modernisés de l'hôpital dans les bâtiments restant lesquels seront surélevés et complétés par divers pavillons à construire. Un établissement de bains douches sera édifié en bordure de l'hôpital et du stade communal. Le montant des travaux prévus s'élève à la somme de 1.620.000 francs.

Le projet dressé par M. Marrou, architecte communal, déjà approuvé par les commissions administratives de l'hôpital-hospice et du bureau de Bienfaisance reçoit également l'approbation du conseil municipal. Une subvention va être demandée à l'Etat sur les fonds du pari-mutuel et le financement de la somme non subventionnable sera pris en charge par les commissions administratives susdésignées et, si utile, par la commune.

Le Conseil n'a pu prendre en considération une demande d'exonération de la redevance annuelle d'exploitation du théâtre de la Citadelle pour l'année 1936 présentée par MM. Balpétré et Provence qui s'élève à 2.000 francs mais décidé qu'une offre d'achat du matériel leur appartenant leur sera soumise.

Une pétition de divers abonnés du service des eaux a été renvoyée à la commission des finances pour étude.

Une demande d'extension du réseau de canalisation d'eau potable au quartier de Beaulieu n'a pu être prise en considération.

Le conseil réuni en comité secret a ensuite examiné et donné un avis favorable à diverses demandes d'assistance.

A LA PRÉFECTURE des Basses-Alpes

Nous avions annoncé le départ de M. Babillot, notre distingué préfet, pour l'Ardèche. Devant les témoignages de sympathie et les regrets unanimes de la population bas-alpine, M. Babillot avait marqué son désir de rester dans notre département.

Nous apprenons avec un vif plaisir que le Ministre de l'Intérieur répondant au sentiment des Bas-Alpins, maintien M. Babillot, dans les Basses-Alpes ou il continuera son œuvre administrative avec toute la compétence et le dévouement qui lui ont valu la sympathie affectueuse de ses administrés.

Lettre ouverte

A MON AMI
TITIN BRISEMOTTE

Marseille le 3 novembre 1936.

On a découvert à Lyon une organisation clandestine de fabrication de grenades ; cette organisation était parfaitement montée et avait fait déjà du bon travail et grand travail. Des partisans fort avancés, puisqu'il y avait parmi eux un conseiller communiste de Villeurbanne, trouvaient le moyen de se faire du lard en vendant un bon prix ces grenades aux gouvernementaux espagnols. Il y a là deux choses anormales : D'abord ce n'était pas la peine de crier si fort après les marchands de canons, puisqu'on était soi-même fabricant de grenades ; ceci tue aussi bien que celà ; ensuite, c'est renverser l'ordre des facteurs (je m'excuse auprès des facteurs) que d'envoyer des grenades à l'Espagne qui est un pays de production et d'où nous en recevions beaucoup. Il est vrai que celles-ci n'ont jamais tué personne.

Je comprend maintenant pourquoi l'harmonie absolue règne au sein du cabinet (j'aurai du mettre un grand C. pour pas que tu confondes) c'est parce qu'il contient un chef d'orchestre de grand talent : M. Jardillier, ministre des P. T. T. Il a dirigé dernièrement, à Dijon, un grand concert consacré au folklore national suisse. Il faut croire que son Excellence doit être depuis quelques jours en congé payé, car on entend, depuis peu, depuis le congrès de Biarritz, pas mal de fausses notes dans le chœur ministériel. A nous, Jardillier, la fanfare est en danger ; sors ta baguette et ton diapason ! viens par les voies les plus rapides, au besoin en bicyclette, si non, sian foutu ! (conversation ou plutôt S. O. S. capté sur ondes courtes) Tu me crois pas, Titin, j'ai même reconnu la voix de Henri... tu me demandes quel Henri ?... pas Henri IV, bien sur, non, Henri, maire de M... ah ! tu sais qui je veux dire ? tassèu !

En parlant de bicyclette, çà me rappelle que je t'ai pas encore entretenu de l'histoire qui est arrivée à M. Salengro, qui est à l'Intérieur, je sais pas pourquoi, mais, il est à l'intérieur. C'est le meilleur ciclyste du ministère, on aurait dû le mettre au Tourisme ; mais non, il est à l'Intérieur, c'est probablement lui qui a demandé, parce qu'on est plus à l'abri.

Donc, depuis trois mois, M. Roger est accusé, par le quotidien *Gringoire*, d'avoir, le 6 octobre 1915, abandonné sa tranchée et ses armes, pour se rendre aux allemands, qui habitaient la tranchée d'en face.

Le Gringoire produit à l'appui de son accusation un assez grand nombre de témoins occulaires et auriculaires. Il offre à M. Roger, la constitution d'un jury d'honneur, pour juger le cas, ou, à défaut, il lui demande de le traduire, lui *Gringoire*, en Cour d'Assises, pour diffamation, où il pourra faire la preuve de son accusation. M. Roger, lui, il dit que c'est des mensonges ; que le 6 octobre, il a bien mis les bois, mais que c'était pour aller chercher un collègue qui était resté sur les barbelés. Il accepte aucun jury. Il demande seulement à son ami Edouard le grand maître de la guerre, de le défendre.

Alors, Edouard, qui est un brave garçon qui n'aime pas les injustices, écrit le 11 septembre à son collègue M. Becquart, député du Nord, que le dossier de son ami Roger, ne contient qu'un jugement d'acquittement et le 21 septembre, il adresse paraît-il, une circulaire aux greffiers compétants, leur rappelant que la loi d'amnistie, dans son sens le plus strict « interdit à tout fonctionnaire de l'ordre administratif ou judiciaire, de rappeler ou de laisser subsister dans un dossier ou autre document quelconque, et sous quelque forme que ce soit, les condamnations et les peines disciplinaires effacées par l'amnistie »...

Après çà, M. Daladier Edouard, il a nommé pour voir dans le dossier deux anciens combattants surveillés par le généralissime, M. Gamelin. Ils n'y ont rien trouvé... alors peut-être bien que M. Roger, il a raison ; il ne doit pas avoir déserté. Du moment qu'il n'y avait rien dans le dossier ; il s'était peut-être trompé de direction, tout simplement. Les témoins n'ont pas compris.

Après çà, M. Léon, il fait bien de faire une loi pour museler la presse ; il sera quitte pour la faire défaire lorsqu'il redeviendra journaliste. Parce que tu sais, Titin, il n'avait pas la plume dans sa poche quand il était journaliste. Eh puis il fallait voir comme il savait bien crier à ses adversaires : Je vous hais ! Je vous hais ! lui au moins c'est un homme capable ! Tout va mieux depuis qu'il est président. C'est pas comme certains de ses collègues qui seraient pas fichus de gérer avec succès le plus petit boutigon ! ! !

J'en connais un qui a représenté pendant huit ans à la Chambre, un grand département du midi, il est même encore conseiller général et municipal, dernièrement le Préfet, expliquait, à propos d'un projet de travaux assez important : « Messieurs, j'ai fait étudier, ce projet avec soin, par mes services, je l'ai étudié moi-même avec soin, vos délégués également, nous avons évalué les dépenses avec prudence et parcimonie ».

Alors notre inestimable représentant interrompt très aimablement le Préfet ! « Si tous ces gensses l'ont étudié, si vous l'avez étudié, si vous l'avez encore fait étudier par Simoni je dis, que çà suffit, je dis aux voix, aux voix, eh ! ».

Le préfet n'en est pas encore revenu. Après çà faut pas t'étonner si ça va si mal. Pour le moindre emploi on te demande des bac., licences et autres diplômes ; pour être député on ne te demande pas même un certificat d'études.

Adieu, Ttitin, mardi, je t'en conterai une autre, et du même.

L. SIGNORET.

Sans blague !

Un Marseillais, un Parisien,
(quoiqu'on en dise ils s'aiment bien)
Se racontaient avec malice
Quelques histoires de combats
Et dans lesquelles la police
Passait ses clients à tabac.
Ils discouraient à tour de rôle.
Le Parisien était très drôle
Mais le Marseillais rigoleur
Mieux que lui faisait marer d'aise,
Car dans les *blagues* marseillaises
Le tabac est toujours meilleur.

Encore un "ba reau de cassé"

Le franc était encor gaillard
Quand d'une guibolle on l'ampute
Depuis on craint que béquillard,
S'il marche il ne fasse une chute.
« Ne craignez rien ; répond Léon,
« Marcher lui sera plus facile ! ! »
Après celle là je crois qu'on
Peut tirer l'échelle... mobile !

André TERRAT.

© VILLE DE SISTERON

Les fêtes de la Toussaint

Favorisées par un temps splendide les journées de dimanche et de lundi permirent au public de se rendre en foule à la nécropole honorer les morts. De la tombe la plus humble jusqu'au mosolée le plus somptueux des bouquets de fleurs fraiches attestaient le souvenir impérissable qu'ont laissé les disparus chez les vivants.

De leur côté les Mutilés et Anciens Combattants de notre ville réunissaient au monument aux morts de la guerre une forte délégation qui après y avoir déposé une gerbe de fleurs se rendait au Cimetière au carré des morts de la guerre qui était dans un état de propreté remarquable comme l'était aussi toute l'étendue du cimetière.

Lorsque tous les combattants eurent formés le cercle, M. Colomb, président de l'Amicale adressa aux chers disparus l'allocution suivante qui fut écouté dans le silence le plus profond. La minute de silence fut ensuite observée et la cérémonie pris fin par une visite aux morts enterrés sur le terre plein.

Discours prononcé par M. ALFRED COLOMB, président de l'amicale des Mutilés et A. C.

Mes chers camarades.

En ce jour des morts, jour de recueillement, au nom de notre Amicale des Mutilés, Combattants et Victimes de la Guerre, je viens vous apporter le souvenir de vos anciens camarades de combat.

Vous tous qui reposez dans un linceul de gloire, en écrivant de votre sang les pages les plus glorieuses de notre histoire, vous nous avez légué la tache de parachever votre œuvre.

De même que toutes les armées ont dû conjuguer leurs efforts pour obtenir la victoire, de même toutes les bonnes volontés, tous les dévouements et un travail acharné sont nécessaires pour diminuer nos maux et conserver à notre France la place à laquelle elle a droit.

Cette tache ne peut être menée à bien que dans l'union, la concorde et la paix.

Ma confiance dans l'avenir n'est pas ébranlée par le choc de certaines contingences actuelles car je me refuse à croire à la faillite de l'humanité. Nos morts ont accepté le sacrifice de leur vie dans la pensée qu'il ne serait pas inutile. Ils ont entrevu au moment suprême, la vision de la victoire du droit rapprochant les peuples dans le culte commun des principes de moralité et de probité internationales dont aucun pays ne saurait s'affranchir sans s'avilir et se condamner à la déchéance.

Ils ont voulu épargner à la France et au reste de l'Univers civilisé, le spectacle de la tragédie qui avait brisé leurs destinées.

Nous demeurons donc dignes d'eux en préservant la moisson de paix dont ils avaient, dans un geste héroïque, jeté la Semence.

Nous ne serons pas détournés de notre chemin du devoir par des clameurs interessées. Nous n'avons qu'un idéal: la justice pour nous comme pour les autres, et pour le realiser, nous sommes prêts à toutes les concessions équitables, comme à toutes les fermetés nécessaires.

Pour atteindre ce but, nos Morts auxquels nous devons de le poursuivre dans la paix, attendent de nous de la cause bienfaisante à sauvegarder que nous nous consacrions au succès toutes les vertus morales, toutes les qualités de bon sens, de mesure et de tact. Ils attendent également que nous redoublions d'efforts pour sauvegarder cette paix qu'ils ont si chèrement acquise et que menace dangereusement l'esprit belliqueux qui agite le monde.

Pour cette action future, votre conseil d'administration fait de nouveau appel à votre précieuse confiance. Il y puisera l'énergie nécessaire et, s'inspirant de l'exemple des militants tombés au service de notre cause, il continuera dans la période difficile ou nous sommes engagés, à travailler de plein cœur et à exiger pour notre génération décimée et meurtrie la place que la République Française doit à ceux qui ont assuré son salut et le maintien de ses libertés.

Avant de nous séparer, je vous demanderai, mes chers camarades, d'observer une minute de silence pendant laquelle nous songerons à nos Morts et leur promettons de travailler à plein cœur pour la défense des droits de ceux dont ils nous ont laissé la charge, ainsi que que pour le maintien de la paix si chèrement acquise.

Chronique Sportive

SISTERON - VELO

C'est par une journée magnifique que notre première équipe rencontra l'équipe première du Sporting-Club de Serres. Ce fut une partie plaisante a suivre tant les joueurs des deux équipes avaient à cœur de remporter la victoire.

Après une première mi-temps très disputée le score était de 3 buts à 2 en faveur du Sisteron-Vélo. Après les citrons, nos locaux prirent l'avantage et remportèrent une nette victoire de 5 buts à 3. Tous les joueurs sont à féliciter pour leur bonne tenue sur le terrain.

⁂

Pendant que notre première équipe jouait à Sisteron, notre deuxième formée par des éléments jeunes, tous dévoués au foot-ball, se déplacait à Forcalquier pour y rencontrer l'équipe deuxième de St-Maime-Dauphin.

Partie qui fut tout à l'avantage des notres qui battent leurs adversaires par le score de 8 buts à 1.

⁂

Demain, notre première équipe ira jouer à La Saulce pour y rencontrer l'équipe locale. Départ à 13 heures précises, devant le siège.

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

Amicale des Mutilés A.C. et V.G. de Sisteron. — *Anniversaire de l'armistice.* — Le 11 Novembre doit être cette année fêté encore avec plus d'ardeur et d'enthousiesme que les années précédentes, car, devant un horizon barré de gros nuages noirs, lourds de menaces de guerre, Mutilés, Anciens Combattants, vous devez ce jour-là manifester plus que jamais votre volonté inébranlable de paix.

Il faut que cette manifestation soit le renouvellement du solennel serment du rassemblement international des anciens combattants fait le 12 juillet dernier, face à cet ossuaire à Douaumont ou les restes mélés de 400.000 hommes sont en tas ; vivre comme ils sont morts pour la paix du monde.

En ce jour du 11 novembre, nous penserons tous à la fois aux épreuves passées afin d'en éviter de plus tragiques encore.

L'Amicale des Mutilés, A. C. et Victimes de la guerre, invite tous ses adhérents et dans un esprit d'union totale, la population toute entière à participer à cette manifestation qui aura lieu devant le monument élevé à la mémoire des enfants de Sisteron « Morts au champ d'honneur », le mercredi 11 Novembre à 10 heures précises.

En souvenir de la victoire, au nom de nos frères d'armes disparus, en commémoration des souffrances que nous avons endurées côte à côte, vous serez tous présents à cette manifestation.

Le présent avis tient lieu de convocation.

Le président : Colomb.

⁂

AVIS. — Le président de la Mutuelle Retraite des Anciens combattants et Victimes de la Guerre de la Section de Sisteron, rappelle aux quelques retardataires dans le payement de leur cotisation, qu'ils doivent en verser le montant au trésorier, au plus tard le 25 novembre courant, terme de rigueur. Toute cotisation qui parviendrait après cette date ne pourrait pas être prise en compte au titre de l'exercice 1936 et de ce fait, l'intéressé verrait la liquidation de sa pension subir le retard d'une annuité.

En l'honneur des soldats de Sisteron morts à la guerre. — Comme les années précedentes un service solennel sera célébré à l'église cathédrale de Sisteron pour les soldats morts à la guerre, le 11 novembre à 9 heures.

Toutes les autorités et corps constitués l'Association des Anciens Combattants et Mutilés, les familles éprouvées sont invités à y assister ainsi que toute la population. Sous le signe de l'union sacrée, donnons ce pieux souvenir à ceux qui ont souffert et qui sont morts pour la patrie

H. BRUN, curé.

Hyménée. — A l'occasion du mariage de M. Pelloux Georges et de Mademoiselle Reine André célébré à la Mairie de Sisteron le 31 Octobre, ils a été versé la somme de 65 francs à répartir de la façon suivante:

25 fr. à la Société du Sou des Ecoles Laïques de Sisteron; 20 fr. à la Société des Anciens Combattants; 20 fr. aux vieillards de l'Hôpital-Hospice à titre d'argent de poche.

Nos remerciements et meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux

Foire. — Lundi prochain se tiendra dans notre ville une foire qui sera certainement belle puisque depuis quelques temps nous sommes favorisés d'une température réellement magnifique.

Avis. — Les personnes intéressées sont priées de se présenter au Bureau de l'Enregistrement pour obtenir le remboursement de la somme de 24 fr. sur leur permis de chasse; elles devront représenter cette pièce.

Nomination. — Nous apprenons avec plaisir la nomination au poste de facteur des P. T. T. à la Bréole de M. Louis Turcan, grand Mutilé de guerre, membre de l'amicale des Mutilés et A. C. de Sisteron.

Nos félicitations à notre camarade Turcan.

Consultation de Nourrissons. — La consultation est ouverte aujourd'hui samedi 21 Novembre de 10 à 11 heures.

Teinturerie FRAISSINET

Nettoyages à sec des tissus —»— Teintures inimitables par spécialistes Deuils rapides

Fraissinet, le meilleur Teinturier — Dépôt de SISTERON ; Chez Mme LATIL, faiences, Rue Droite.

Education physique. — Nous sommes heureux d'enregistrer que notre camarade Aimé Richaud, du Sisteron-Vélo, a obtenu au concours de Tir régional de Sélection, un diplôme de l'Education physique et une plaquette en bronze, sujet en relief.

Nous lui adressons toutes nos félicitations.

AVIS. — Les étrangers résidant en France par application des dispositions règlementaires du décret du 6 février 1935 sont informés que l'article 4 dudit décret relatif à la domiciliation départementale est abrogé. En conséquence, tout étranger peut (qu'il soit travailleur ou non) transférer son domicile d'un département dans un autre sans avoir à solliciter une autorisation quelconque.

Comité départemental du blé. — Il est rappelé aux coopératives de blé et à MM. les négociants en grains agréés par le comité qu'en application de l'article 6 de la loi du 15 aout 1936, ils doivent adresser très régulièrement au comité, les bordereaux mensuels portant détail et total de toutes leurs opérations d'entrée et de sortie des blés avec désignation des vendeurs et acheteurs.

⁂

En vue d'éviter aux producteurs défaillants les conséquences graves qu'entrainerait pour eux l'absence de déclaration de leur récolte de blé. M. le Ministre de l'Agriculture vient de reporter au 15 novembre 1936 la date limite pour la réception des déclarations dans les mairies.

Ce délai complémentaire est accordé à titre exceptionnel pour cette année et ne sera pas prorogé.

Les intéressés doivent donc irrévocablement faire leur déclaration en Mairie avant le 15 novembre.

CABINET DENTAIRE

A. SILVY

CHIRURGIEN-DENTISTE

13, Rue de Provence — SISTERON

Cabinet ouvert tous les jours

AVIS. — La préfecture des Basses-Alpes nous communique qu'un concours pour un emploi de rédacteur à la Sous-Préfecture de Montdidier sera ouvert à Amiens, le 10 décembre 1936. Le délai limite pour l'enregistrement des candidatures a été fixé au 17 novembre 1936 à 18 heures. Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à la préfecture des Basses-Alpes — Cabinet du Préfet.

Pouponnière. — La pouponnière est ouverte tous les jours de 8 h. à 11 h. et de 2 h. à 6 h. Les parents peuvent confier leurs enfants en toute tranquillité ils sont gardés, soignés par une infirmière diplomée de puériculture qui leur donne tous les soins nécessaires. Les biberons sont donnés chauds à heure indiquée.

Chiffre d'Affaires. — La perception du chiffre d'affaires aura lieu, à Sisteron, mardi 10 Novembre.

Don. — L'Amicale des Mutilés et A. C. de Sisteron adresse ses remerciements à M. et Mme Pelloux Georges, qui, à l'occasion de leur mariage ont versé à la caisse des A. C. et victimes de la guerre, la somme de 20 francs.

La commission leur adresse ses félicitations et ses meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.

Pharmacie de Garde. — Demain dimanche, Pharmacie Charpenel, rue de Provence.

UN COMMERÇANT avisé fait de la publicité dans

«Sisteron-Journal»

Prix Hippolyte ROMAN. — Il sera procédé incessamment par le conseil municipal de Sisteron, à l'attribution du Legs Hippolyte Roman consistant en deux prix qui doivent être distribués tous les cinq ans.

Le premier de 3.000 francs sera attribué à une jeune fille âgée de 20 à 25 ans, fille de cultivateur ou de fermier des communes de Sisteron ou de Mison qui se sera faite remarquée par son honnêteté, son amour du travail et l'aide apportée à ses parents.

Le deuxième également de 3.000 francs sera alloué à un fermier des communes de Sisteron ou de Mison resté plus de 15 ans chez le même patron.

Les personnes qui désirent concourir devront faire parvenir leur demande accompagnée de toutes justifications utiles, à M. le Maire de Sisteron avant le 30 Novembre courant.

Les postulants ou postulantes habitant Mison devront faire viser leur demande par M. le Maire de cette commune.

Etat-Civil

du 31 octobre au 6 novembre

PUBLICATION DE MARIAGES

Gabriel Emile Bienvenu Coudoulet, cultivateur, demeurant et domicilié à Sisteron et Moisa Marie Nève, sans profession, demeurant et domiciliée à Mison.

MARIAGES

Georges Edmond Louis Pelloux, ouvrier papetier à Sisteron et Yolande Reine André, sans profession, demeurant et domiciliée à Sisteron.

NAISSANCES

DÉCÉS

Néant.

VARIETES-CINEMA

Cette semaine :

Sensationnel ! unique ! merveilleux! LE FILM EN RELIEF, en exclusivité à Sisteron et un superbe programme

La semaine prochaine :

CRIME ET CHATIMENT

⁂

Le tirage de la Loterie Shirley Temple, a eu lieu dimanche dernier. C'est le numéro 27 qui gagne la superbe Poupée Shirley. Les numéros 26 et 28 gagnent une entrée gratuite au cinéma.

CASINO-CINEMA

Cette semaine :

Actualites Paramount

AU CIRQUE UN JOUR

comédie comique

Pour les fêtes de l'Armistice : Mardi 10, en soirée; mercredi 11 matinée et soirée.

Deux grands films Shirley Temple, dans

C'est pour toujours

Rythmes d'amour

ATTENTION ! ! !

Jeudi, changement de programme : Maurice Chevalier — Jeanette Macdonald, — dans

La Veuve Joyeuse

© VILLE DE SISTERON

P. L. M.

Billets Populaires de Congé annuel

La compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée a l'honneur d'informer le public, que la date extrême de délivrance des billets populaires de congé annuel a été reportée du 31 octobre au 31 décembre 1936.

Le voyage de retour devra être commencé au plus tard le 5 janvier 1937 avant minuit.

Les billets populaires de congé annuel ne pourront pas être utilisés d'une façon générale dans les trains interdits en permanence aux porteurs de billets de groupes.

Ils ne peuvent non plus être utilisés à l'aller dans les trains des 24 et 31 décembre 1936 et au retour dans les trains des 27 décembre 1936 et 3 janvier 1937.

Les gares et bureaux de ville donneront tous renseignements complémentaires.

Lectures pour tous

En attendant leur numéro exceptionnel de Noël sur ce sujet passionnant : *La Chance* et aussi leur numéro de janvier qui vous apportera d'agréables surprises, les *Lectures pour Tous* vous offrent ce mois-ci, avec la fin de *Naundorff était-il Louis XVII* ? un amusant article : *Petites histoires sur un grand Chef* (le maréchal Pétain) et, à l'occasion du centenaire des *Huguenots*, un émouvant roman tiré de l'Opéra de Meyerbeer par G.-G. Toudouze.

Si vous souffrez d'une AFFECTION quelconque DE L'ESTOMAC, DU FOIE — DE L'INTESTIN —

Faites annuellement une cure avec

l'Elixir C. KOI

(à base de plantes alpestres)

qui est un RÉGÉNÉRATEUR et un RÉGULATEUR des Fonctions Digestives

Il est anti nerveux et parfait dépuratif

C'est un remède qui mérite d'être connu et qui fait merveille

PRÉPARÉ PAR

M. Charpenel, pharmacien, Sisteron

TOUTES PHARMACIES

Conséquences de l'asthme

Quoique peu grave pour la vie, l'asthme produit à la longue, quand il est négligé, des complications redoutables du côté du cœur. On empêche tout accident, et on guérit même complètement en faisant un usage régulier de la Poudre Louis Legras, ce merveilleux remède qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Prix de la boite 5 fr. 25 (impôt compris) dans toutes les pharmacies.

Si vous voulez être parmi les heureux gagnants de la LOTERIE NATIONALE hatez-vous d'acheter **Le Café S. C. A.** donnant droit à une participation Demandez le à vos fournisseurs

Crédit à l'Épargne

Société de capitalisation

Siège social à Lyon

Mme TRUPHÈME Julia

en tournée à SISTERON du 10 au 15 de chaque mois

Pour tous renseignements s'adresser : 15 *Avenue de Provence* LARAGNE. Téléphone 0.92

en vente à la Librairie LIEUTIER.

ASSUREZ-VOUS

contre l'incendie

- contre la grêle -

- sur la vie -

contre les accidents

- contre le vol -

A

L'ABEILLE

Alphonse ALIBERT, agent général,

11, rue de Provence — SISTERON

TELEPHONE 80 TELEPHONE 80

BANQUE DES ALPES

SOCIÉTÉ ANONYME CAPITAL 6 MILLIONS ENTIÈREMENT VERSÉS

SIÈGE SOCIAL : GAP, 12, RUE CARNOT

Agences :

BRIANÇON - SISTERON - EMBRUN

LARAGNE - SAINT-BONNET - VEYNES

Bureaux Auxiliaires :

Guillestre - L'Argentière - Serres - Seyne-les-Alpes

Toutes opérations de Banques et sur Titres

CHANGE - LOCATION DE COFFRES-FORTS

au siège et dans toutes les agences

Vous devez purifier votre sang

Dans le corps humain, chacun des éléments a sa fonction propre qu'il doit remplir exactement pour maintenir dans l'organisme cet heureux équilibre qu'on appelle la santé.

Le sang pour se mouvoir dans l'appareil circulatoire doit posséder une légèreté et une fluidité parfaites.

Chez nombre de gens, malheureusement, cette fluidité n'existe plus, parce que le sang est vicié, chargé de toxines et d'impuretés de toute sorte. De là naissent, chez ces personnes des malaises continuels qui empoisonnent leur existence : troubles de la digestion, embarras gastriques, constipation, congestion du foie, crises rhumatismales, névralgies, palpitations, migraines, affections des reins et de la vessie, misères féminines et toutes les maladies de la peau en sont les manifestations les plus caractéristiques. Il leur faut donc, de toute nécessité, purifier leur sang et rien ne vaut pour cela une cure de TISANE des CHARTREUX DE DURBON composée de plantes sélectionnées, cueillies sur les hauts plateaux alpins, où l'air plus vif, plus oxygéné les a dotées de merveilleuses vertus dépuratives. Chaque année, des milliers de témoignages en viennent célébrer les bienfaits.

Au premier malaise, n'hésitez pas, coupez le mal dans sa racine par une cure préventive de TISANE DES CHARTREUX DE DURBON qui, par son action puissante, supprimera la cause de toutes vos affections et vous maintiendra en santé et en joie ! Purifiez votre sang.

13 avril 1935.

A la suite d'une intoxication provoquée par une cause inconnue, mes intestins devinrent d'une paresse excessive, mon estomac fonctionnant mal, je souffrais de constipation, vertiges, mes forces diminuaient. Je fis un beau jour confiance à votre TISANE DES CHARTREUX DE DURBON et après une cure de 3 flacons tous mes maux ont disparu. Je ne ressens plus aujourd'hui les vertiges, les éblouissements, les idées noires qui m'assaillaient aux heures de travail. J'attribuais mes maux au retour d'âge car j'ai 50 ans révolus ; Je me trouve guérie non seulement de mes crampes d'estomac mais encore de ma constipation.

A tous ceux qui souffrent je dis de faire confiance aux plantes des Alpes dont cette Tisane merveilleuse est composée.

Philémon BERTRAND,

62, avenue Crampel, à TOULOUSE (H.-G.).

Tisane, le flacon 14 fr. 80 — Baume, le pot 8 fr. 95 — Pilules, l'étui 8 fr. 50. (Toutes pharmacies. Renseignements et attestations : LABORATOIRE J. BERTHIER, GRENOBLE

TISANE DES CHARTREUX DE DURBON

la santé du sang

Maladies de la Femme

LA MÉTRITE

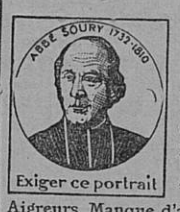

Exiger ce portrait

Toute femme dont les règles sont irrégulières et douloureuses, accompagnées de Coliques, Maux de reins, Douleurs dans le bas-ventre ; celle qui est sujette aux Pertes blanches, aux Hémorragies, aux Maux d'estomac, Vomissements, Renvois, Aigreurs, Manque d'appétit, Idées noires, doit craindre la Métrite.

Pour guérir la Métrite et les maladies qui l'accompagnent, la Femme fera usage de la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

Le remède est infaillible à condition d'être employé tout le temps nécessaire.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY guérit la Métrite, parce qu'elle est composée de plantes spéciales ayant la propriété de faire circuler le sang, de décongestionner les organes malades en même temps qu'elle les cicatrise.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY est le régulateur des règles par excellence, et toutes les femmes doivent en faire usage à intervalles réguliers pour prévenir et guérir : Tumeurs, Fibromes, mauvaises Suites de couches, Hémorragies, Pertes blanches, Varices, Hémorroïdes, Phlébites, Faiblesse, Neurasthénie ; contre les accidents du Retour d'Age, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.

Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'HYGIÉNITINE DES DAMES.

La Boîte 6 fr. 75

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

PRIX : Le flacon { Liquide / Pilules } 10 fr. 60

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature Mag Dumontier

Aucun autre produit ne peut la remplacer 16

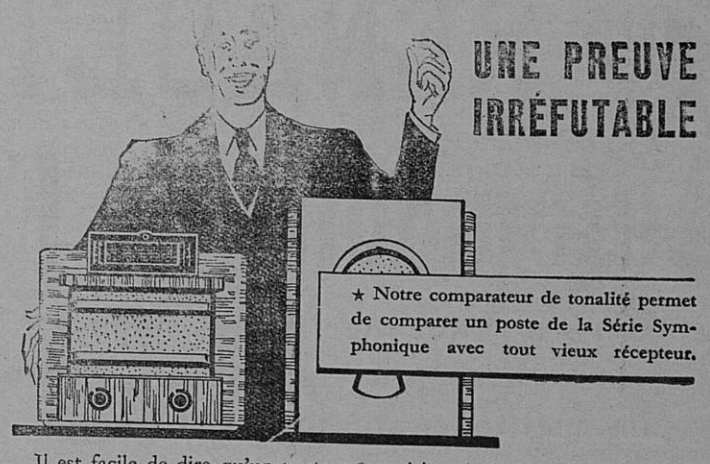

UNE PREUVE IRRÉFUTABLE

★ Notre comparateur de tonalité permet de comparer un poste de la Série Symphonique avec tout vieux récepteur.

Il est facile de dire qu'un poste est supérieur à tel autre. La difficulté commence dès qu'il s'agit de le prouver. Nous ne nous bornons donc pas à vous affirmer que les postes de la Série Symphonique Philips sont musicalement supérieurs aux vieux récepteurs actuellement en usage. Nous vous en apporterons la preuve tangible, irréfutable... quand vous le voudrez... dès réception du coupon ci-dessous.

COUPON à détacher et à nous adresser :

C FIASTRE & M. SCALA

Rue de Provence, SISTERON

Téléphone 101.

Station Service

DISTRIBUTEUR OFFICIEL

PHILIPS

E.W.

Messieurs,

Veuillez faire à mon domicile une démonstration convaincante de la supériorité des postes Philips de la Série Symphonique

Nom.....

Adresse.....

POUR VOS MEUBLES

Voyez d'abord la Fabrique

HENRI HERMITTE

Atelier : rue Capitaine de Bresson

Magasin : 53 rue Carnot

Téléphone 444.

GAP

Le plus grand choix de la région — Tous les modèles — Tous les prix

—o— Livraison Franco-Domicile —o—

© VILLE DE SISTERON

Imprimerie - Librairie - Papeterie
Fournitures Scolaires et de Bureaux

M. PASCAL - LIEUTIER

25, Rue Droite — SISTERON - Téléphone 1.48

Serviettes cuir - Cartables - Plumiers et Sous-mains
Cahiers en tous genres - Papier Vergé, marque supérieure
Articles de peinture et de dessin
Livres classiques - Dictionnaires - Encres - Romans

COMPAGNIE DES

Transports CITROEN

DES ALPES

10, Avenue de Grenoble - GAP

Téléphone 518

Ligne N° 2 — GAP — MARSEILLE
en correspondance à Gap à 10 h. 45
avec Corps - La Chapelle - St-Firmin - St-Bonnet et N.-D. de la Salette

Gap	6 h. — 16 h.	Marseille	6 h. 30 — 16 h.
Sisteron	7 h. — 17 h.	Aix	7 h. 1/4 — 16 h. 45
Manosque	8 h. 1/4 — 18 h. 15	Manosque	8 h. 1/2 — 18 h. 15
Aix	9 h. 15 — 19 h. 15	Sisteron	9 h. 1/2 — 19 h. 20
Marseille	10 h. 15 — 20 h. 15	Gap	10 h. 1/2 — 20 h. 20

Ligne N° 4 — GAP — NICE

Gap	6 h.	Nice	12 h.
Sisteron	7 h.	Cannes	13 h.
Digne	8 h.	Grasse	13 h. 30
Saint-André	9 h. 15	Saint-André	16 h.
Grasse	11 h. 15	Digne	17 h.
Cannes	11 h. 45	Sisteron	18 h.
Nice	12 h. 40	Gap	19 h. 15

LIGNE No 4 bis — GAP-NICE — par Digne, Annot et Puget-Théniers

Gap	11 h. 30	Nice	7 h. 00
Sisteron	12 h. 30	Annot	9 h. 00
Digne	13 h. 30	Digne	11 h. 30
Annot	15 h. 30	Sisteron	12 h. 30
Nice	17 h. 30	Gap	13 h. 30

LIGNE N° 5 — GAP - AVIGNON

Départ de Gap : 6 heures (car Marseille). Correspondance à 7 h. 30 à Peyruis. Avignon arrivée à 10 h. 30 (entreprise Christine). Départ Avignon : 15 h. 30 (entreprise Christine) Correspondance à 18 h. 30 à Peyruis. Gap arrivée 20 h. 30 Car Marseille.

MESSAGERIES A TOUS LES SERVICES
Devis pour excursions sur demande

Service Régulier par Autocars
SISTERON - DIGNE - SISTERON
P. BUES, SISTERON — *Télép.* 0.20
Sisteron, station : *Café du Commerce, Télép.* 61.
Bureau à Digne : *Café des Sports, Boulevard Gassendi, Tél.* 0.86.

HORAIRE D'ETE
(à partir du 27 Juin 1936)

Matin

Sisteron	6 h. 50	Digne	7 h. 55
Digne	8 h. 30	Sisteron	9 h. 35

Soir

Sisteron	12 h. 40	Digne	13 h. 50
Digne	16 h. 50	Sisteron	18 h.

Prix des places : Sisteron-Digne, 8 frs.

N. -B. — Les départs de Digne de 8 h. 30 et 16 h. 50, assurent la correspondance avec : 1° Les cars *Pellegrin et Cie*, sur GAP (par la Vallée de la Durance) ; 2° Les cars *Rambaud*, sur VEYNES, par Ribiers, Laragne. Le dernier service sur Veynes, assure la jonction à ASPRES-sur-BUECH, avec le *Rapide de Paris* (Le Briançonnais).

Le départ de Sisteron de 12 h. 40 *assure la correspondance avec* L'Autorail DIGNE-NICE

MAISON DE CONFIANCE

Gde Teinturerie «VITE & BIEN» Nice

Livraison Rapide — Travail très soigné — Prix très modérés

Dépot à Sisteron Ets ROUX et SIAS

RUE PAUL ARENE — Tél. 1.32

Nettoyage, Teinture tous vêtements — Tentures, Couvertures — Rideaux — Tulle — Lingerie fine — Faux cols et Manchettes.

BIJOUTERIE HORLOGERIE

Ancienne Maison L. Roubaud

Weber VIGNET

successeur

Rue de Provence - SISTERON

Travail soigné — — — — Livraison rapide
— — — Prix modérés — — —

ORFEVRERIE OPTIQUE

L'Union de l'expérience et du progrès

1897 RENAULT 1936

l'Automobile de France

Marque qui s'impose
Production des plus puissantes Usines d'Europe
La meilleure qualité aux meilleurs prix

Renseignez-vous au

Garage BUES

Concessionnaire Régional des Automobiles RENAULT

Vente, achat, échange, entretien, réparations

STATION SERVICE moderne, avec Pont Hydraulique
ATELIER DE REPARATIONS
le mieux outillé de la Région
(Abonnements, Tarification des prix)

Magasin de pièces de rechange
(Accessoires et Fournitures)

Place de l'Eglise, SISTERON — Téléph. 18

DES SOLUTIONS EPROUVEES SUR TOUTE LA GAMME

LA CELTAQUATRE - 1 Litre 500 - 4 Cyl.
La moins chère des conduites intérieures
LA MONAQUATRE - 1 Litre 500 - 4 Cyl.
La voiture d'affaires et d'agrément
LA PRIMAQUATRE - 2 Litres 100 - 4 Cyl.
La plus brillante des 4 cylindres
LA VIVAQUATRE - 2 Litres 100 - 4 Cyl.
La 4 cylindres familiale et économique
LA VIVASPORT - 3 Litres 600 - 6 Cyl.
La célèbre voiture ardente et vive
LA VIVASTELLA - 3 Litres 600 - 6 Cyl.
La 6 cylindres familiale au très grand confort
LA NERVASPORT - 4 Litres 800 - 8 Cyl.
La voiture très rapide et très confortable
LA NERVASTELLA - 4 Litres 800 - 8 Cyl.
La luxueuse voiture de grand tourisme
LA REINASPORT - 7 Litres 100 - 8 Cyl.
La plus magnifique voiture de l'époque
LA VIVASTELLA Gd SPORT - 3 lit. 600 - 6 cyl.
La 6 cylindres super-aérodynamique
LA NERVASTELLA Gd SPORT - 4 lit. 800 - 8 c.
La 8 cylindres super-aérodynamique

VENTE A CRÉDIT avec le concours de la D.I.A.C., 47 bis, Avenue Hoche, à PARIS
Renseignements et essais gratuits à nos Usines à BILLANCOURT (Seine) et chez TOUS NOS AGENTS

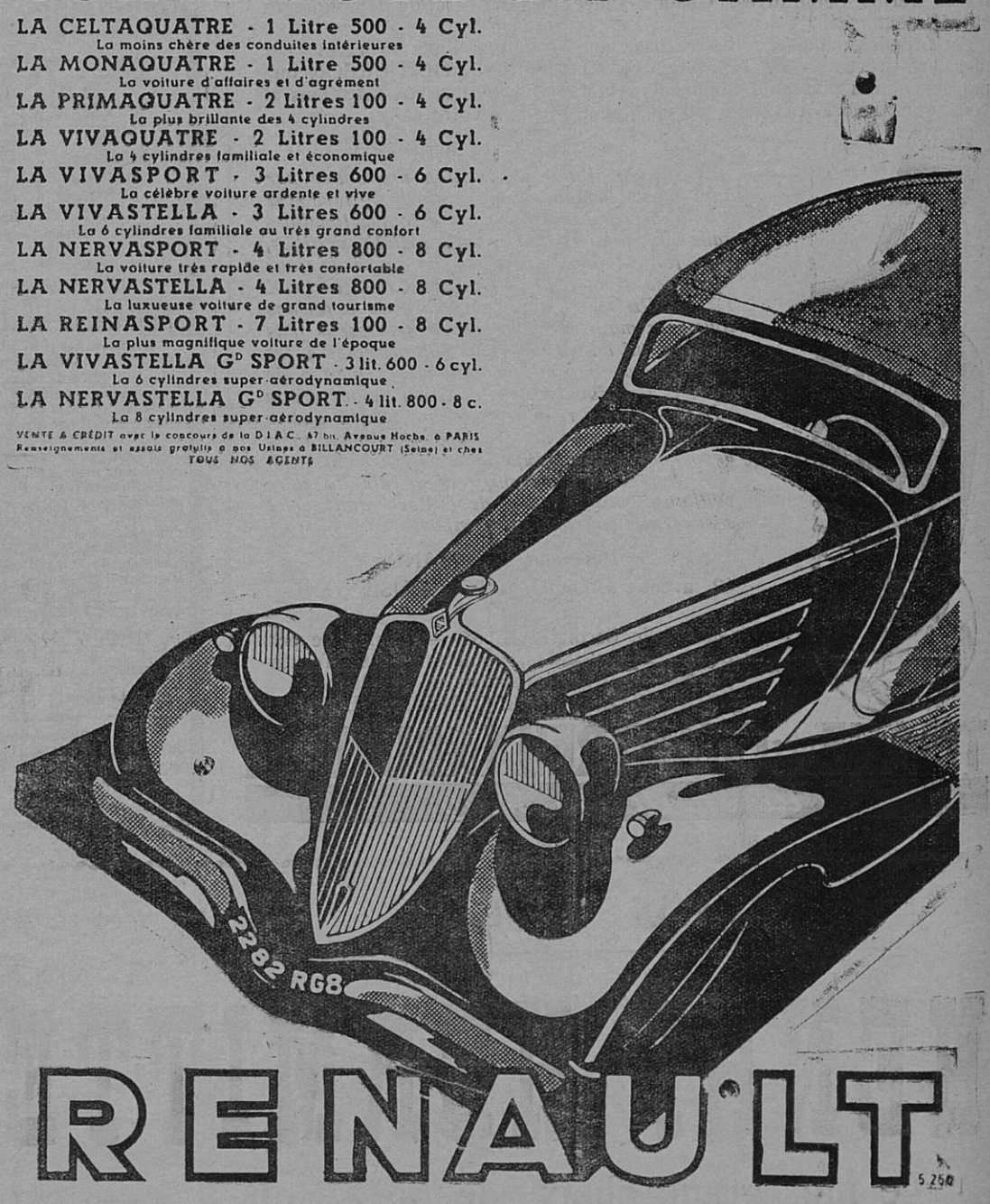

RENAULT

Imprimeur-Gérant : M. PASCAL-LIEUTIER, 25, RUE DROITE, SISTERON.

Vu, pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON